Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 17 avril 2021

Vaucluse : la députée Souad Zitouni interpelle le ministre de l'Economie sur la réouverture des instituts de beauté

Le doute planait depuis plusieurs jours, mais les représentants des instituts de beauté n'ont pas obtenu ce qu'ils espéraient : un traitement égal à celui des coiffeurs, qui peuvent continuer de recevoir des clients en dépit des nouvelles restrictions.

Après avoir expliqué dans un premier temps que seuls les commerces dits essentiels pourraient rester ouverts, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a rapidement précisé que les coiffeurs pourraient bel et bien continuer de recevoir du public. Une annonce qui a provoqué l'incompréhension totale au sein de la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté du Vaucluse (Cnaib), qui a très vite réclamé un traitement identique, alors même que les instituts partagent le code de nomenclature

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 17 avril 2021

commerciale dit 'Naf' (Nomenclature d'activités française).

Députée de la 1ère circonscription du Vaucluse, Souad Zitouni a été interpellée par la confédération du Vaucluse et a tenu à adresser un courrier à Monsieur Le Maire, Ministre de l'Economie. « Nos instituts de beauté ne demandent qu'à reprendre le travail, notamment en cette période de printemps qui marque le début de la forte saison pour ce secteur. Alors que la clientèle est là et que la demande de rendez-vous explose, ces professionnels sont dans l'incapacité de travailler. Il est indispensable que ces professionnels puissent continuer leur travail en cette période de confinement. »

Des discussions se sont poursuivies ces derniers jours avec les services de Bercy et le ministre délégué en charge des petites et moyennes entreprises Alain Griset. Des discussions vaines puisque la situation demeure inchangée. Stéphanie Rodriguez, présidente de la Cnaib du Vaucluse ne cache pas son désarroi. « Lorsque nous avons appris que les salons de coiffure pouvaient ouvrir leur porte, notre syndicat national a naturellement pensé que les instituts de beauté étaient également concernés. C'est l'incompréhension, l'injustice et l'incohérence totale. D'autant plus que nous appliquons toutes les mesures sanitaires. Les clients sont reçus individuellement, nous n'avons jamais eu de cluster, et toutes les mesures d'hygiène et de distanciation sont appliquées. »

Une situation d'autant plus frustrante que le carnet de commande est généreusement rempli et la clientèle au rendez-vous. « Les clients ont plus de temps libre en cette période, ils souhaitent prendre soin d'eux et de leur bien-être mental dans une période soumise a beaucoup d'anxiété. On nous a tout simplement coupé l'herbe sous le pied », explique Stéphanie, également gérante de L'Instant Boudoir au Pontet. La profession affiche une profonde incompréhension, notamment portée par Cécile Michel, présidente du Mouvement des esthéticiennes de France (MEF), rapidement devenue porte-parole. Sa tribune publiée sur son compte Facebook souligne une incompréhension totale en France ou « le marché représente 288 465 entreprises, plus de 540 000 emplois, plus de 37 milliards d'euros de chiffre d'affaires. »

Rappelons que l'artisanat en région Paca représentait 350 000 actifs au 1er janvier 2020, 34% des activités portait sur les services. Dans le Vaucluse, les entreprises artisanales représentaient 39% des entreprises employeuses et le département comptait 18 015 salariés en 2019. *Source : Chambre des métiers et de l'artisanat Paca.*